

n° 42A - 5 centimes Report 1



« **Emis** » avant le 30 décembre 1870 (actuellement, la 1^{ère} date connue du Report 1, alors que des découvertes successives ont reporté au 22 décembre 1870 la date d'apparition du Report 2).

Tirage : évalué approximativement à 180 000 exemplaires, dont une partie a été détruite.

Beaucoup d'inconnues quant à ce Report 1, découvert tardivement, et souvent présenté comme « le timbre le plus timbre de France ». La première difficulté consiste à le différencier du Report 2 (bien moins rare), les 2 Reports ayant cependant un « graphisme bien différent », ce qui ne me semble pas du tout évident pour ce qui est de certains timbres du bloc-report. L'auteur de cette formule (P. de Lizeray) nous a livré une étude des différences de graphisme, qu'il termine en insistant sur l'impression générale très fine du Report 1, et la nécessité d'avoir recours au planchage. Soit pour le Report 1 :

- l'extrémité du nez pointue
- l'aile du nez moins lourde, moins volumineuse
- trait situé sous l'aile du nez : (de gauche à droite) partie horizontale assez longue, puis trait ténu, puis trait se terminant par une petite boucle
- lèvre inférieure 2 fois plus longue que dans le Report 2
- (de ce fait) menton apparemment en retrait par rapport à la lèvre inférieure
- hachures du menton et du cou moins importantes dans le Report 1
- rétine de l'œil faite d'un trait allant seul d'une paupière à l'autre – en haut de ce trait, un point qui ne touche que la paupière supérieure
- lignes des écoinçons très faiblement marquées (en principe)



n°42A report 1



n°42B report 2

Comme le 5 centimes Report 2, le 5 centimes Report 1 est bien plus « courant » à l'état neuf : la plupart des exemplaires découverts sont non oblitérés (en effet, ne donnant pas satisfaction, il fut très vite remplacé par le Report 2, d'où sa rareté). Des pièces oblitérées, il en existe : les analystes ont cru pouvoir conclure à deux moments d'utilisation postale – les tous premiers jours de janvier 1871 à Bordeaux, et septembre 1871, dans quelques autres communes. Sans doute est-ce un peu restrictif, mais les 5 centimes Report 1 permettant d'asseoir un raisonnement se comptent pratiquement sur les doigts

des mains. Par contre, il est bien certain que les 5 centimes Report 1 neufs sont très majoritaires, bien au-delà des proportions correspondantes valant pour le Report 2.



*n°42A oblitéré du GC de Bordeaux
position 12 dans le bloc report*

Les nuances : il va toujours s'agir du classique « vert-jaune sur teinté ».

L'impression : par son allure générale « très fine », elle caractérise le 5 centimes Report 1 (ce qui rappelle d'autres 1ers Reports d'autres valeurs : 1 c., 2 c., 4 c., 20 c. Type II).

Les faux : Je n'ai pas pu en recenser – malgré la rareté de ce timbre, dont l'existence même ne fut pas démontrée avant 1950 (à une date où ne sévissaient plus Sperati ni « Paul de Toulouse »).

« 5 centimes sur lettre ».

Dans cette catégorie de grandes raretés de France, l'oblitéré est, comme dit, bien plus rare (et très au-delà de la timide différenciation faite par les catalogues, lui accordant une petite surcote), et les documents arborant ce timbre vraiment rarissimes, quel que soit le tarif mis en œuvre. Il peut s'agir de **lettres de septembre** 1871 – le 5 centimes R.1 servant de complément d'affranchissement, pour réaliser les 25 c. du nouveau tarif, avec un timbre à 20 c. (la monographie des époux Brown mentionne en 1981 2 pièces au départ, respectivement, de Limoges et de Marmande), ou **d'imprimés à 5 centimes** (ainsi : Rouen pour Rouen, pièce de la collection R.Loeillet ; Lille pour Spa, en Belgique !, pièce unique de la collection S.Walske).



n°42A sur lettre de Tenay pour Lille du 11 septembre 1871 au nouveau tarif à 25 centimes du 1^{er} septembre 1871

Les multiples. Il n'y a pas lieu de mentionner le bloc de 25 – neuf – découvert en 1963, et qui a permis de grandes avancées pour définir les positions du bloc-report.

S'agissant des timbres oblitérés, il existe une paire (unique ?), qui est pour le moins une pièce de choix.

Les oblitérations.

Ce sera en principe le cachet-à-date (oblitération des « envois à tarif réduit ») ou un losange (en principe le losange « gros chiffres »). Les observations faites ci-dessous pour ce qui est du 5 centimes Report 2 sont par ailleurs à reprendre.

Revenant une dernière fois sur l'extrême rareté relative des timbres oblitérés, je me dois de mentionner plusieurs pièces observées avec des cachets manifestement non postaux. Cette façon de vouloir « valoriser » (?) un timbre tel que le rare 5 centimes Report 1 serait un acte de vandalisme – j'imagine que le responsable ignorait la vraie nature de son timbre. Mais un 5 centimes Report 1 faussement oblitéré n'en reste pas moins l'un des bijoux de la collection de France !

n° 42B - 5 centimes Report 2



« **Emis** » : le 22 décembre 1870 (en fait, la 1^{ère} date connue, actuellement)

Tirage : 6 200 000 exemplaires (environ)

Nuances : nombreuses (voir Galerie des nuances)

Nb : les nuances autres que le classique « vert-jaune sur teinté » ne se rencontrent qu'au Rep.2 (moyen comme un autre de différencier les Reports). La teinte du papier peut être source de confusions. Voir les scans pour le « vert-émeraude », dont la version extrême ne comporte plus de pigment jaune. Au demeurant, il existe un « vert clair » à distinguer du « vert-jaune », mais ce sont les teintes foncées qu'on recherche, jusqu'au rare « vert (-jaune) très foncé ».

L'impression, variant de fine à grossière, s'analyse en au moins 3 états (4, selon certains spécialistes). Les « impressions très fines » ne doivent pas être confondues avec le Report 1.

La succession des états correspond à l'évolution de la fabrication d'un timbre à tirage important. Au **1^{er} état**, de bonne impression (voir la nette « ligne blanche derrière la tête » de l'effigie, le cadre extérieur apparent sans cassures etc.), succèdent le **2^{ème} état** à l'impression passablement dégradée (souvent dépouillée, sans ligne blanche, les cadres disparaissant etc.) et le **3^{ème} état** (cadres renforcés, bien visibles, mais plus ou moins inégaux etc.), avec sa version dite parfois 4^{ème} état présentant un renforcement du cadre intérieur gauche (retouche de certains timbres au 3^{ème} état).

Les 1^{er} et « 4^{ème} état » sont de loin les plus rares, le 2^{ème} état étant de loin le plus commun.

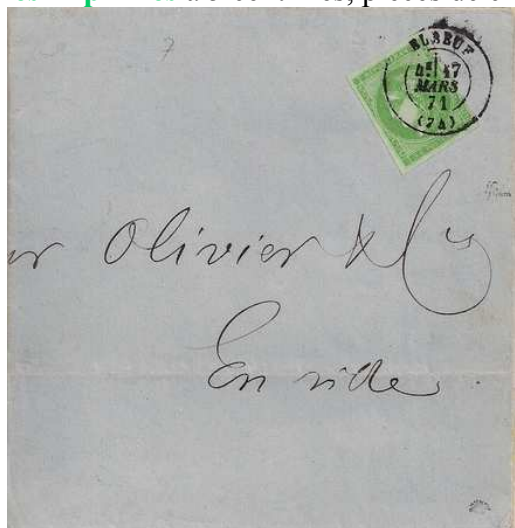
Des variétés constantes, il en existe, consacrées par les spécialistes : le « bec-de-lièvre » (position 141 d'un panneau), et des cassures de la grecque inférieure droite.

« **5 centimes sur lettres** » : destiné (principalement) aux imprimés locaux, le timbre se trouve bien rarement ainsi, « seul sur document » (rareté de ces documents, s'expliquant par le peu d'échanges, en temps de guerre, et leur non-archivage).

Les plis affranchis avec le 5 centimes sont néanmoins assez courants : ce sont des lettres, pour lesquelles on a pu disposer à partir du 1er septembre 1871 (date du nouveau tarif, mis en œuvre sans timbres à 15c./25c.) d'un stock abondant de timbres à 5 centimes, pouvant servir de complément d'affranchissement. (Les sociétés commerciales archivant leur courrier sont à l'origine des lettres, qui nous sont parvenues).

Il y aurait lieu de distinguer :

- « **lettres classiques** » à 25 c., suivant le tarif du 1/9/1871 – le 5 centimes accompagne un 20 centimes (souvent siège ou Empire lauré) : hypothèse courante (pas de plus-value pour le document, en principe)
- « **lettres non classiques** » - très vaste catégorie, qu'il serait vain d'analyser en détail ; j'y rangerais tous les autres courriers, avec ce point commun d'être des lettres (indice de rareté supérieur à « la moyenne », pouvant aller très loin). A noter qu'avant le tarif du 1/9/1871, on a pu utiliser le timbre à 5 centimes pour des compositions répondant au tarif du 1/7/1854 (celui de la lettre nationale à 20c., et la lettre locale à 10c.).
- **les imprimés** à 5 centimes, pièces de choix, dont on a parlé ci-dessus.



Valeur destinée aux Imprimés locaux (en fait, ces documents là sont très rares avec un affranchissement d'un 5c Bordeaux seul sur lettre)

Cette présentation, des 5 centimes sur lettre, ne correspond pas, loin s'en faut, à une liste exhaustive.

Paires, bandes et blocs : on mesure ici la différence avec d'autres valeurs (comme les 1 et 10c.).



S'agissant des timbres oblitérés, ils ne sont pas communs, comme l'atteste le suivi des Ventes de prestige, l'usage postal des différents « Bordeaux », avec la succession des tarifs l'expliquant. Les timbres à 10 et 20 centimes n'ayant (presque) jamais fait défaut, il n'y a eu que rarement recours à des paires, voire des blocs de 4 etc. L'indice serait supérieur aux 2,5 dont on gratifie en général une paire, pour atteindre des sommets avec p.ex. une bande de 4 ou 5 (affranchissement de lettre à 20c. puis 25c. au moyen du seul 5 centimes : les amateurs d'histoire postale en ont dénombré quelques pièces). Ce serait alors une gageure que de proposer une cote ou un indice (en détachés ou sur document).

Oblitérations du 5 centimes

- **Le cachet-à-date** est fréquent – il correspond (notamment) à l'oblitération des **imprimés**, « envois à tarif réduit » justiciables de ce cachet depuis 1860 (avec d'autres rares hypothèses recensées : avis de

chargement à 10 centimes, « papiers d'affaires » à 30c.). Différents cachets-à-date existent, jusqu'à ceux ornés d'un cercle de pointillés (« type 24 »), en principe les plus rares.

Observation : les timbres ont été décollés en nombre, avant que les philatélistes ne s'intéressent aux documents ; quelques oblitérations non postales (difficiles à discerner) correspondent à l'époque « héroïque » (vers 1900) où les collectionneurs rejetaient les timbres neufs.

- Les « **cachets muets** » de 1870-71 (losanges « **gros chiffres** », « **ambulants** » voire « **petits chiffres** », s'agissant des « petits chiffres des gros chiffres », ou par exception, « **étoiles** » parisiennes) sont les oblitérations des lettres.



n°42B losange ambulant



n°42B cachet à date



n°42B convoyeur station



n°42B étoile muette

On peut citer par exception aussi les **annulations typographiques**, voire annulations d'imprimeur sur affiches, ainsi que l'**ancree** des paquebots, et les oblitérations des « **bureaux du Levant** ». La prudence est ici de rigueur, alors que les cachets des bureaux algériens ne sont pas exceptionnels.

Bien entendu, les marcophiles privilégient les timbres sur document. En tout état de cause, le 5 centimes oblitéré reste moins courant que le neuf (voir utilisation des plus restreintes, à l'origine).

n° 42B - 5 centimes Report 2



« **Emis** » : le 22 décembre 1870 (en fait, la 1^{ère} date connue, actuellement)

Tirage : 6 200 000 exemplaires (environ)

Nuances : nombreuses (voir Galerie des nuances)

Nb : les nuances autres que le classique « vert-jaune sur teinté » ne se rencontrent qu'au Rep.2 (moyen comme un autre de différencier les Reports). La teinte du papier peut être source de confusions. Voir les scans pour le « vert-émeraude », dont la version extrême ne comporte plus de pigment jaune. Au demeurant, il existe un « vert clair » à distinguer du « vert-jaune », mais ce sont les teintes foncées qu'on recherche, jusqu'au rare « vert (-jaune) très foncé ».

L'impression, variant de fine à grossière, s'analyse en au moins 3 états (4, selon certains spécialistes). Les « impressions très fines » ne doivent pas être confondues avec le Report 1.

La succession des états correspond à l'évolution de la fabrication d'un timbre à tirage important. Au **1^{er} état**, de bonne impression (voir la nette « ligne blanche derrière la tête » de l'effigie, le cadre extérieur apparent sans cassures etc.), succèdent le **2^{ème} état** à l'impression passablement dégradée (souvent dépouillée, sans ligne blanche, les cadres disparaissant etc.) et le **3^{ème} état** (cadres renforcés, bien visibles, mais plus ou moins inégaux etc.), avec sa version dite parfois 4^{ème} état présentant un renforcement du cadre intérieur gauche (retouche de certains timbres au 3^{ème} état).

Les 1^{er} et « 4^{ème} état » sont de loin les plus rares, le 2^{ème} état étant de loin le plus commun.

Des variétés constantes, il en existe, consacrées par les spécialistes : le « bec-de-lièvre » (position 141 d'un panneau), et des cassures de la grecque inférieure droite.

« **5 centimes sur lettres** » : destiné (principalement) aux imprimés locaux, le timbre se trouve bien rarement ainsi, « seul sur document » (rareté de ces documents, s'expliquant par le peu d'échanges, en temps de guerre, et leur non-archivage).

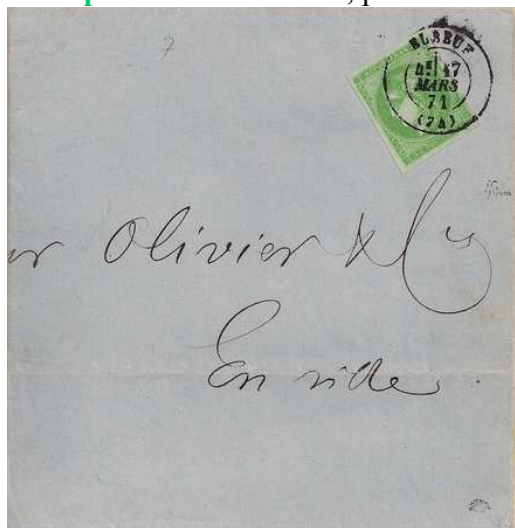
Les plis affranchis avec le 5 centimes sont néanmoins assez courants : ce sont des lettres, pour lesquelles on a pu disposer à partir du 1^{er} septembre 1871 (date du nouveau tarif, mis en œuvre sans timbres à 15c./25c.) d'un stock abondant de timbres à 5 centimes, pouvant servir de complément d'affranchissement. (Les sociétés commerciales archivant leur courrier sont à l'origine des lettres, qui nous sont parvenues).

Il y aurait lieu de distinguer :

- « **lettres classiques** » à 25 c., suivant le tarif du 1/9/1871 – le 5 centimes accompagne un 20 centimes (souvent siège ou Empire lauré) : hypothèse courante (pas de plus-value pour le document, en principe)

- « **lettres non classiques** » - très vaste catégorie, qu'il serait vain d'analyser en détail ; j'y rangerais tous les autres courriers, avec ce point commun d'être des lettres (indice de rareté supérieur à « la moyenne », pouvant aller très loin). A noter qu'avant le tarif du 1/9/1871, on a pu utiliser le timbre à 5 centimes pour des compositions répondant au tarif du 1/7/1854 (celui de la lettre nationale à 20c., et la lettre locale à 10c.).

- **les imprimés** à 5 centimes, pièces de choix, dont on a parlé ci-dessus.



Valeur destinée aux Imprimés locaux (en fait, ces documents là sont très rares avec un affranchissement d'un 5c Bordeaux seul sur lettre)

Cette présentation, des 5 centimes sur lettre, ne correspond pas, loin s'en faut, à une liste exhaustive.

Paires, bandes et blocs : on mesure ici la différence avec d'autres valeurs (comme les 1 et 10c.).



S'agissant des timbres oblitérés, ils ne sont pas communs, comme l'atteste le suivi des Ventes de prestige, l'usage postal des différents « Bordeaux », avec la succession des tarifs l'expliquant. Les timbres à 10 et 20 centimes n'ayant (presque) jamais fait défaut, il n'y a eu que rarement recours à des paires, voire des blocs de 4 etc. L'indice serait supérieur aux 2,5 dont on gratifie en général une paire, pour atteindre des sommets avec p.ex. une bande de 4 ou 5 (affranchissement de lettre à 20c. puis 25c. au moyen du seul 5 centimes : les amateurs d'histoire postale en ont dénombré quelques pièces). Ce serait alors une gageure que de proposer une cote ou un indice (en détachés ou sur document).

Oblitérations du 5 centimes

- **Le cachet-à-date** est fréquent – il correspond (notamment) à l'oblitération des **imprimés**, « envois à tarif réduit » justiciables de ce cachet depuis 1860 (avec d'autres rares hypothèses recensées : avis de chargement à 10c., « papiers d'affaires » à 30c.). Différents cachets-à-date existent, jusqu'à ceux ornés d'un cercle de pointillés (« type 24 »), en principe les plus rares.

Observation : les timbres ont été décollés en nombre, avant que les philatélistes ne s'intéressent aux documents ; quelques oblitérations non postales (difficiles à discerner) correspondent à l'époque « héroïque » (vers 1900) où les collectionneurs rejetaient les timbres neufs.

- Les **cachets muets** » de 1870-71 (losanges « **gros chiffres** », « **ambulants** » voire « **petits chiffres** », s'agissant des « petits chiffres des gros chiffres », ou par exception, « **étoiles** » parisiennes) sont les oblitérations des lettres.

On peut citer par exception aussi les **annulations typographiques**, voire annulations d'imprimeur sur affiches, ainsi que l'**ancree** des paquebots, et les oblitérations des « **bureaux du Levant** ». La prudence est ici de rigueur, alors que les cachets des bureaux algériens ne sont pas exceptionnels.

Bien entendu, les marcophiles privilégient les timbres sur document. En tout état de cause, le 5 centimes oblitéré reste moins courant que le neuf (voir utilisation des plus restreintes, à l'origine).